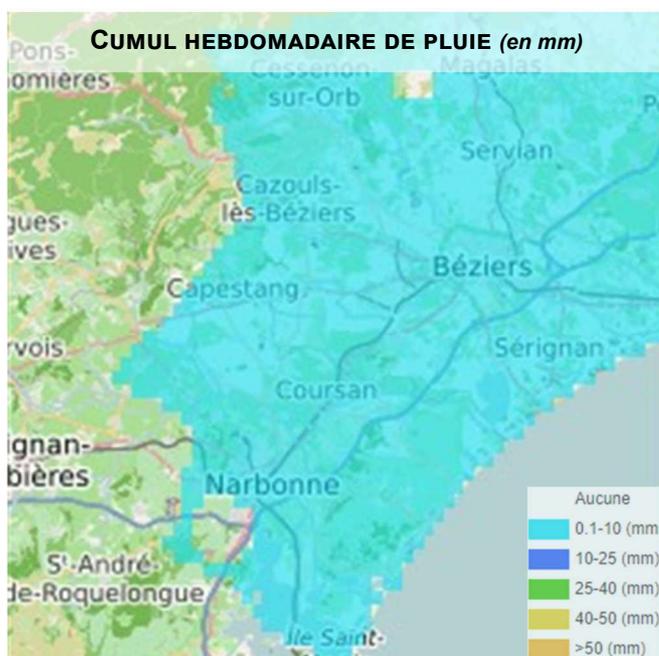


Les fortes chaleurs font leur retour

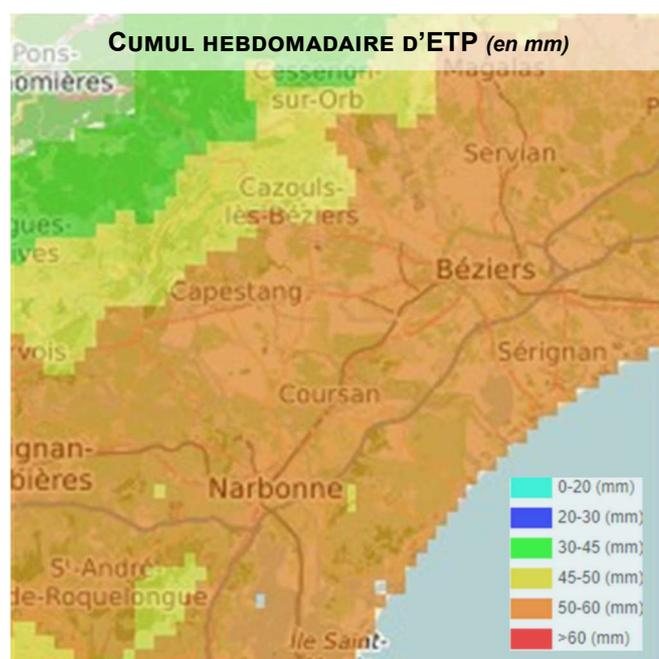
MÉTÉO DE LA SEMAINE ÉCOULÉE

Du 28/07/25 au 03/08/25



Au cours de la semaine passée, le temps a été majoritairement ensoleillé, avec des températures relativement proches des normales saisonnières. La Tramontane a dominé tout au long de la semaine, soufflant avec une intensité modérée.

Les précipitations enregistrées sur nos stations de référence sont nuls : 0,6 mm à Béziers-Vias, et 0 mm à Siran, Béziers-Courtade et Narbonne. Les valeurs affichées sur une partie de la carte ne sont pas significatives en termes d'alimentation hydrique.



La demande climatique a été nettement supérieure à la moyenne des 20 dernières années de +25%, soit 60,9 mm à Béziers-Vias au lieu de 48,5 mm en moyenne.

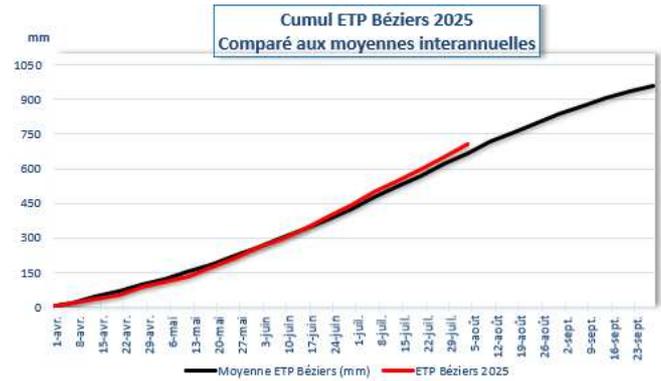
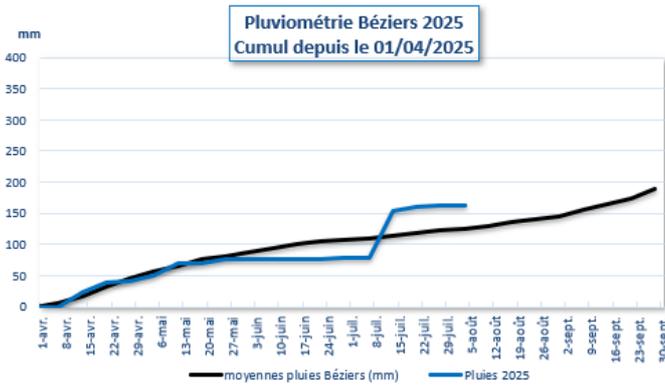
Sur Narbonne, les cumuls d'ETP enregistrés cette semaine s'élèvent à 61,4 mm, et sur Siran, ils atteignent 51,3 mm.

EVAPOTRANSPIRATION POTENTIELLE (ETP)

Elle correspond à la consommation en eau d'un gazon en conditions hydriques non limitantes. Cette valeur sert de **référence** pour calculer les besoins de toutes les cultures.



COMPARAISON DES CUMULS DE PLUIE ET D'ETP DEPUIS LE 01/04/2025 À LA MOYENNE

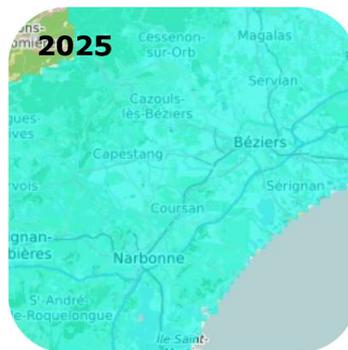
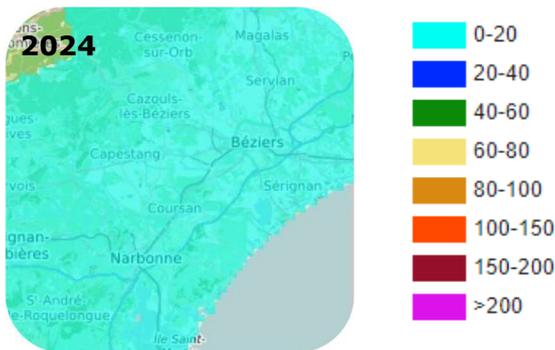


A Béziers-Vias, en l'absence de précipitations cette semaine, l'excédent par rapport à la moyenne diminue. Il est désormais de +29%, avec un cumul de 162,5 mm contre 126 mm en moyenne.

En tenant compte des ETP enregistrées cette semaine, le cumul à Béziers-Vias est légèrement supérieur à la moyenne. Il est de 708,5 mm contre 669 mm en moyenne, soit un écart de +6%.

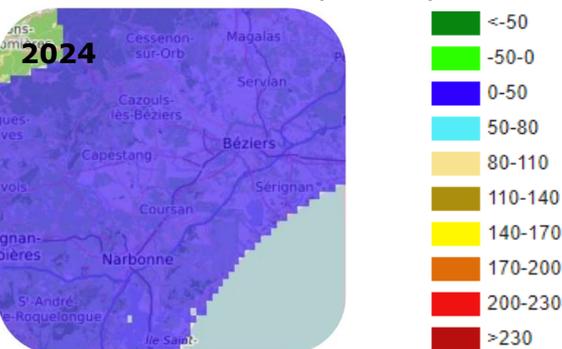
CUMULS DE PLUIES ET DE SÉCHERESSE - DU 01/08 AU 03/08/2025

Pluie (en mm)



En ce début du mois d'août, les cumuls de précipitations de 2025 sont faibles et homogènes, inférieurs à 20 mm sur l'ensemble de la zone. Ces cumuls sont également similaires à ceux observés en 2024.

Indice de sécheresse (ETP - P)



Les indices de sécheresse de 2025 sont homogènes et globalement comparables à ceux de 2024 au début du mois d'août.



MÉTÉO DE LA SEMAINE À VENIR

Du 04/08/25 au 10/08/25



Pour la semaine à venir, Météo France prévoit un ciel bien ensoleillé, ponctué de quelques passages nuageux. Le vent alternera au cours de la semaine, avec une prédominance du vent d'Est en seconde moitié de semaine. L'intensité du vent restera généralement faible à modérée tout au long de la semaine. Lundi, des brises marines souffleront, avec des rafales jusqu'à 40 km/h dans certains secteurs. Mardi, un passage de la Tramontane est attendu, avec des rafales pouvant atteindre 60km/h. Les températures dépasseront largement les normales de saison.



BESOINS DES CULTURES POUR LA SEMAINE EN COURS

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE BESOIN ET DOSE ?

Le besoin des cultures, présenté dans les tableaux ci-dessous, est évalué à partir de la valeur de l'ETP moyenne de la zone et de la période, combinée au coefficient cultural.

Ce besoin peut être satisfait par :

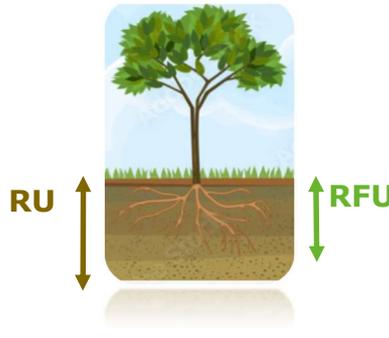
- ◆ L'eau contenue dans la Réserve Utile (voir ci-dessous)
- ◆ La pluie (voir prise en compte des pluies)
- ◆ A défaut, l'irrigation

Lorsque la réserve contient encore de l'eau ou qu'il pleut, cela doit être déduit du besoin dans le calcul de la dose à apporter.

RESERVE UTILE (RU) ET RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE (RFU)

LA RÉSERVE UTILE

Elle est propre au type de sol et est définie par sa texture, sa proportion en cailloux, et en matière organique. Elle est exprimée en mm d'eau par cm de sol. Il faut donc tenir compte de la profondeur d'enracinement des plantes pour obtenir une valeur pertinente pour chaque culture.



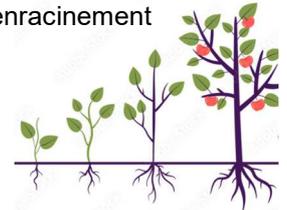
LA RÉSERVE FACILEMENT UTILISABLE

Pour un sol moyen, elle est estimée à 2/3 de la RU. Les données RFU présentées dans ce bulletin sont fournies à titre indicatif, pour un sol de texture moyenne et des cultures exigeantes en eau. Pour évaluer la RFU de votre sol, en fonction de sa texture, voir Mémento irrigation BRLE.

Les valeurs de RFU annoncées dans les tableaux ci-dessous représentent la capacité d'enracinement maximale. Adaptez la valeur de RFU au stade de développement de votre culture.

LA PRISE EN COMPTE DE LA RFU

- ◆ Pour le démarrage des irrigations : quand il ne reste que 50 % d'eau dans la RFU
- ◆ Pour la prise en compte des pluies (voir page suivante)
- ◆ Pour le fractionnement des irrigations afin d'éviter de perdre de l'eau en profondeur



Depositphotos - @marialfaya

BESOINS POUR LA SEMAINE EN COURS

MARAICHAGE ET ARBORICULTURE FRUITIÈRE

04/08/25 au 10/08/25	RFU (mm)	Coef. cultural	mm semaine	mm jour
ETP			47,8	6,8
Melon précoce	40	0,0	0,0	0,0
Melon de saison	40	0,0	0,0	0,0
Melon arrière saison	40	0,5	23,9	3,4
Maïs	40	1,1	52,6	7,5
Pommier/Poirier avant récolte	80	1,0	47,8	6,8
Pommier/Poirier après récolte	80	0,0	0,0	0,0

Pour la semaine à venir, les besoins des cultures sont indiqués dans les tableaux ci-contre.

Au vu des conditions météorologiques annoncées, nous vous conseillons de majorer de 10% les besoins indiqués.



PRISE EN COMPTE DES PLUIES

La prise en compte des pluies est délicate, mais cependant importante afin d'éviter les excès d'irrigation. Lorsque des pluies surviennent, il faut donc évaluer :

- Celles qui sont significatives, voir paragraphe « Faibles pluies »
- La part absorbée par le sol, c'est-à-dire la part qui n'a pas ruisselé et qu'on appelle souvent la pluie efficace,
- Celle qui va être retenue, autrement dit que le sol peut contenir, voir paragraphe RU-RFU

Il faut ensuite transformer la valeur retenue en nombre de jours d'arrêt des irrigations.

Une autre possibilité consiste à retirer la valeur considérée d'un apport d'irrigation dans les jours qui viennent.

FAIBLE PLUIE

En période **estivale**, les pluies journalières de moins de 5 mm sont généralement évaporées dans la journée. On ne prend donc en compte que les pluies de **plus de 5 mm** en été.

PLUIE EFFICACE

L'efficacité de la pluie dépend de deux facteurs :

- L'état du sol : s'il est trop sec ou saturé, la pluie pénètre mal ou pas du tout
- La violence de l'épisode : les orages sont souvent inefficaces du fait de la grande quantité d'eau tombée en peu de temps, et donc mal absorbée par le sol.

Il est impossible de donner des règles simples d'évaluation de l'efficacité de la pluie. Les valeurs présentées dans le tableau ne sont que des exemples destinés à illustrer le raisonnement à tenir

Pluie de 20 mm tombée en	Prendre en compte
Moins d'1/2 H	30 %
1H	50 %
2H	100 %



ATTENTION À LA PERCOLATION

La percolation représente l'eau qui est perdue en profondeur car la valeur de la pluie est supérieure à la taille du réservoir du sol. Ce que le sol ne peut pas contenir sera donc entraîné en profondeur et ne sera pas accessible par les racines.

Exemple d'un sol dont la RU est évaluée à 30 mm

Pour une pluie de **75 mm** survenue en 8 h, on peut prendre en compte la totalité de la pluie.



Dans ce cas, la pluie est supérieure à la RU du sol, on ne prend alors en compte que la RU du sol, soit **30 mm**.

CONVERTIR LA PLUIE EFFICACE EN NOMBRE DE JOURS DE BESOIN

EXEMPLE MELON ARRIÈRE SAISON

Pour une pluie de 40 mm tombée en 1 heure :

Pluie efficace prise en compte : environ 20 mm

Pour un sol dont la RU est de 30 mm, on prend en compte 20mm de pluie

Pour une période dont le besoin quotidien est de 6,8 mm/j

Nombre jours de besoins couverts par la pluie = $20/6,8$ soit environ 3 jours

Les irrigations peuvent être suspendues pendant 3 j environ. Dans l'idéal, il est utile de contrôler l'humidité du sol à l'aide de tensiomètres afin de préciser la date de reprise des irrigations.

VOUS SOUHAITEZ ...

EN SAVOIR PLUS

Pour des informations concernant les besoins des plantes, le pilotage des irrigations, la prise en compte du climat; vous pouvez consulter ou télécharger le Mémento Irrigation via le site www.brle.fr/kiosque

VOUS ABONNER À CE BULLETIN

Envoyez un mail à l'adresse contact@brle.fr pour faire votre demande

OBTENIR DES CONSEILS IRRIGATION VIGNE

Créez gratuitement votre compte Eau'capi en vous connectant à votre espace client BRLE!



ARRÊTÉ SÉCHERESSE

N'oubliez pas de vérifier si vous êtes soumis à une restriction en vous connectant sur le site de votre préfecture ou sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>

